

MÉMOIRE

PROJET DE DESSERTE EN GAZ NATUREL PAR ÉNERGIR

Déposé par :

Municipalité de Rivière-Éternité

13 octobre 2020

Un tourbillon d'activités!

418, rue Principale,
Rivière-Éternité, Québec, G0V1P0
Tél.: (418) 272-2860 Téléc.: (418) 544-3085
municipalite@riviere-eternite.com
www.riviere-eternite.com

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Située au cœur du fjord du Saguenay, la municipalité de Rivière-Éternité doit son nom au cours d'eau qui la traverse et au majestueux cap qui la surplombe. L'établissement des premiers colons dans ce secteur a débuté à la fin de l'année 1931, sous l'instigation du curé de la paroisse de l'Anse-Saint-Jean. L'année suivante, on trouve 32 familles d'établit dans le canton. Quatre ans plus tard, nous y trouvons une école-chapelle, un service postal, une progression de nouveaux colons et des défrichements qui s'agrandissent à vue d'œil. En 1939 les éternitois possèdent leur propre registre religieux. L'église actuelle sera construite par corvée, en 1953. La paroisse est érigée canoniquement, le 26 avril 1967.

Toujours soucieux de leur avenir, les éternitois fondent en 1972 la Société de développement touristique de Rivière-Éternité qui aura pour mission première de créer des emplois dans le milieu et de favoriser un développement de la municipalité.

Officiellement créée en 1974, dont le statut de municipalité a été reconnu au Code municipale du Québec le 1^{er} janvier 1978, la municipalité de Rivière-Éternité, doté d'une population active de près de 700 habitants au début des années 1980, en compte aujourd'hui 412 sur un territoire d'une superficie de près de 500 Km².

Aujourd'hui, la principale activité économique est spécifiquement liée au tourisme. Les services aux citoyens (*ex : dépanneur*) et les principales institutions (*ex : école, église, bureau de poste*) sont là mais leurs précarités sont omniprésentes.

PRÉAMBULE

Sans hésitation, le conseil municipal de Rivière-Éternité reconnaît la pertinence et la nécessité de la présence de projets novateurs et créateur d'emplois dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et est extrêmement positif à l'égard du projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire Saguenay par Énergir et appuie celui-ci dans le cadre du processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en cours. Le conseil municipal de Rivière-Éternité est convaincu que ce projet est un projet qui amènera des retombées économiques très importantes pour tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean et pourraient amener d'autres entreprises à s'établir dans la région.

La municipalité de Rivière-Éternité est une organisation politico-administrative locale qui a toujours eu des préoccupations en matière d'environnement. En ce sens, nous savons qu'un projet ne peut se réaliser qu'à la condition de respecter les normes et lois qui sont concernées. De ce que nous avons lu et entendu sur le projet, nous voyons clairement qu'Énergir est très préoccupé par le respect des normes environnementales et celles touchant la société.

LE PROJET D'ÉNERGIR DOIT SE RÉALISER

Tous nous savons que l'objectif du projet est de prolonger le réseau d'Énergir pour alimenter en gaz naturel la zone industrialo-portuaire Saguenay pour que, notamment, la future usine de transformation de minerai Métaux BlackRock puisse s'y approvisionner. D'autres alternatives au gaz naturel sont possibles, mais combien plus dommageable pour l'environnement. Nous ne pouvons négliger toute la valeur du travail de consultation d'Énergir par, notamment, la présentation de plusieurs séances d'informations et de consultations publiques

Soyons réalistes, ce projet est important pour l'avenir de la région. Il est clair que d'autres industries seront attirées et auront bien des avantages à venir s'établir au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Métaux BlackRock est un client connu actuellement et on sait que cette entreprise n'utilisera qu'une petite partie de la capacité de la conduite. Ceci laisse donc place à d'autres investisseurs s'amenant avec des projets novateurs importants de toutes envergures.

Le gaz naturel est une source d'énergie présentant un faible taux de pollution et très économique pour les entreprises.

LES PRÉOCCUPATIONS DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Rivière-Éternité est une jeune municipalité du Bas-Saguenay dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ayant un indice de vitalité économique de **- 7,8538**, se situant au 975^{ième} rang sur 1164 au Québec, au 44^{ième} rang sur 51 dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et au 12^{ième} rang sur 13 dans la MRC du Fjord-du-Saguenay. Nous pouvons tous convenir que cet indice est peu enviable et non souhaitable. Depuis bien des années, le conseil municipal, de concert avec les organismes locaux, met tous les efforts possibles pour améliorer la situation. Les résultats souhaités sont difficiles à obtenir. Rivière-Éternité est bien malgré elle une municipalité fortement dévitalisée.

La démographie y est très prononcée. De près de 700 habitants au début des années 1980, on en compte maintenant plus que 412. De même, les statistiques tendent à démontrer que la population est de plus en plus vieillissante. La population active et dynamique, on pense ici aux jeunes familles, y est de moins en moins présente. On attribue ce fait à l'augmentation des inscriptions aux études post-secondaires chez les jeunes et au rapprochement des travailleurs de leurs lieux de travail.

La seule école de la municipalité, l'école Marie-Médiatrice, est en péril. Seulement 13 élèves fréquentent cette institution durant la présente année scolaire 2020-2021 et, s'il n'y a pas de changement démographique à court terme, c'est seulement 8 élèves qui la fréquenteront durant l'année scolaire 2021-2022. En 2015, la direction de l'école a instauré l'enseignement en pédagogie alternative afin d'attirer une clientèle de l'extérieur et favoriser le maintien de l'école. À ce moment, on a senti une étincelle avec l'ajout de quelques élèves provenant d'une municipalité voisine, mais pas d'implantation de nouvelles familles dans la localité. Mais ça ne semble plus être un élément attirant des jeunes familles.

Il n'y a plus de restaurant dans la municipalité, seulement une cantine pendant les saisons d'été. Le seul dépanneur et la seule Auberge de la municipalité peinent à survivre et on se demande à tout moment s'il n'y aura pas de fermetures partielles ou complètes. L'Église n'attire plus les fervents et les quelques personnes qui paient encore leur dû (capitation) n'arriveront pas seuls à la maintenir vivante.

Les principales activités économiques ont été, de la colonisation au début des années 1970, la foresterie, et, depuis, le tourisme. Bien que le Parc national du Fjord-du-Saguenay occupe une importante place à Rivière-Éternité et étant le principal acteur économique du milieu, la survie des commerces locaux demeure très fragile et précaire. Faut pas se leurrer, le tourisme à lui seul ne sauvera pas Rivière-Éternité.

Nous osons espérer que l'avenir à Rivière-Éternité n'est peut-être pas à craindre, mais il faut qu'il se passe quelque chose dans les prochaines années pour rendre la prospérité aux commerces et aux institutions. L'attrait de nouveaux commerces et peut-être même d'industries est également à souhaiter. Pour cela, il faut miser sur l'implantation de nouvelles familles, surtout de jeunes familles, pour dynamiser le milieu de vie que nous, les éternitois, n'abandonnerions pour rien au monde.

Le projet d'Énergir, par la construction de la desserte de gaz naturel proposée, générera plusieurs emplois durant les travaux, mais aussi certaines retombées découleront de ce projet puisque bien des travailleurs proviendront de l'extérieur. De même, l'attractivité que générera ce projet une fois réalisé sera très intéressante pour de nouveaux grands projets régionaux. Rivière-Éternité fonde beaucoup d'espoir envers ce projet et les autres qui s'ensuivront pour favoriser une croissance démographique intéressante et dynamiser le milieu de vie local. Il est assurément certain que beaucoup de personnes, pour bénéficier des grands espaces et de la tranquillité du milieu rural, sont disposées à se déplacer plusieurs kilomètres pour se rendre à leur travail si les emplois sont intéressants et rémunérateurs.

À l'inverse, bien que nous soyons toujours à l'œuvre, si le projet proposé de desserte de gaz naturel d'Énergir ne se réalise pas, nous, du monde politique et socio-économique de Rivière-Éternité, aurons à faire de nouvelles réflexions et analyser diverses pistes de solutions qui pourront favoriser l'attrait de Rivière-Éternité chez les jeunes familles. Nous ne pouvons croire qu'un jour Rivière-Éternité doive fonctionner sans dépanneur, sans poste d'essence, sans hébergement et peut-être même sans institution bancaire et sans bureau de poste.

Les acteurs locaux impliqués aux niveaux politico-administratif et socio-économique sont presque toujours les mêmes. On ressent l'épuisement et l'essoufflement. La relève est importante et nécessaire.

CONCLUSION

C'est d'un point de vue tout à fait unanime que le conseil municipal de Rivière-Éternité et les acteurs locaux s'associent pour appuyer la réalisation du projet de desserte en gaz naturel d'Énergir. Tous nous sommes assurés et avons totalement confiance que le projet peut et sera réalisé en total respect des règles environnementale en s'assurant que les impacts environnementaux seront très minimes au bénéfice de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean et, bien entendu, de la municipalité de Rivière-Éternité. Les enjeux sont importants pour la population et vous conviendrez de l'importance de la réalisation de ce projet considérant notamment l'attrait qu'il pourrait avoir pour d'autres entreprises ou grands projets.

Rivière-Éternité, 13 octobre 2020



RÉMI GAGNÉ
Maire